T'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue des Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 1er DECEMBRE 1892.

VAPEURS.

Madeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Depôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les

LUNDIS, MERCREDIS, SAMEDIS (Madeville et Madisonville) : 1 P. M.
MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS (Madeville et Madisonville) : 3 P. M.

Revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS : 5:45 A. M. / 7 A. M. / 7 A. M.

L'eau et la temps le permettent.

Heureuse :
TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
1er mai—1 an. No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confortable (cabines pourvues de ventilation et lumières électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 3 décembre
LA BRETAGNE, Cantelaut, samedi, 10 décembre
LA BOURGOGNE, Lebeuf, samedi, 17 déc.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $80 et $100
et au dessus, selon la accommodations.
Deuxième cabine..... $60
Entrepont, $24 50, avec nourriture supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
—On à —
A. MOULTON, 19 rue du Camp. J. HUDSON, Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

HUDSON..... Vendredi, 2 déc.
LOUISIANA..... Mardi, 6 déc.
NEW ORLEANS..... Vendredi, 9 déc.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse

Assurance de Marine sur Cargaisons au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux centre du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points de la Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Ouachita.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an. Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivant et partant du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express..... 8:15 a m	San Antonio Express..... 7:05 a m
California Express, daily 5:00 p m	California Express, daily 10:55pm

Chars-Couchettes entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and Mexican Gulf Railway. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Houston et la ville de Mexico sur le train partant à 8:15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans chars-couchettes pour tous les jours aux bureaux sous St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Fort.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHREIVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er Nov—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS / 11 HOURS
CINCINNATI / BIRMINGHAM

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 42 heures

	No 2 Limited.	No 6. Limited.
VESTIBULE	Soir.	Matin.
Part de la N.-Orléans	5:00 p m.	9:00 a m.
Arrive à Meridian	11:00 p m.	2:00 a m.
Arrive à Jackson	2:27 a m.	5:25 a m.
Arrive à Vicksburg	5:10 a m.	1:35 a m.
Arrive à Burgin	9:40 p m.	5:30 p m.
Arrive à Lexington	4:50 p m.	4:30 a m.
Arrive à Cincinnati	7:10 p m.	7:30 a m.

Le Queen and Crescent est la Route Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et chars-lits pour New York.

Au sujet entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui est liste entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
E. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent, New Orleans.
2 mars.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à tous double répétition, remontoir en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont été judicieusement en vélocité et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos sont spécialités.
Stamm—

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques de l'année..... $613,573 30
Sur risques de marine.... 16,385 97
Sur risques de rivières.... 6,943 66
A ajouter : $636,902 93
Primes non acquises de 1890..... 133,221 10
Total des primes..... $676,439 03
A ajouter :
Intérêts et profits et pertes..... 23,788 68
Revenu total..... $699,921 70

A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies..... $327,660 34
Sur risques de rivières..... 5,644 93
Sur risques maritimes..... 6,647 34
Total pertes payées $339,952 53
Primes remboursées et annulations..... 67,097 97
Commissions..... 91,455 80
Réassurances..... 47,190 73
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)..... 17,924 41
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board et understructure, Patronille de Compagnie, 4 assistants et Machine Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc..... 49,344 27
Total des débours..... $692,965 60
Surplus..... $136,956 10

Dont se :
Réservé pour primes non expirés..... $138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,869 55
Profits et pertes..... 13,830 96
$196,956 10

ACTIF

(A la valeur en marché.)

Comptant en main, à savoir :
En banques..... $101,444 26
En banque..... $ 618 10— $100,069 43
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent)..... 105,500 00
$130,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les annuités tirés..... 192,000 00
$95,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent..... 99,350 00
$90,000 bons de la Louisiane 4 pour cent..... 95,800 00
Prêts sur demande garantie par dépôts de titres (collatéraux)..... 13,685 0
Une action du capital de la Société Exchange..... 125 00
Une action de la N.O. Warehouse Co 525 00
Une action French Opera House Co..... 150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en cours de perception..... 65,781 63
Meubles, ameublements, coffre-fort, etc..... 2,000 00
$649,096 10

PASSIF.

Capital autorisé..... $800,000 00
Fonds de réserve..... 60,000 00
Dividendes non payés..... 2,225 00
Réservé pour primes non expirées 138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 44,869 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)..... 830 96
$646,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
GUSTAVE MOLINIER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions que le présent, après un minutieux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente convenablement la situation.
(Signé) FRANK BODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
T. G. HEMET,
J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lun. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :
Sur risques de toutes sortes..... $235,626 55
Sur risques de marine..... 1,784 12
Sur risques de rivières..... 3,751 76
$231,113 43
A ajouter, primes non acquises de 1890..... 56,930 00
Primes totales..... $288,043 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes..... 22,197 65
Revenus..... $310,240 08

A déduire, pertes payées :
Sur risques de feu..... $107,158 22
Sur risques de marine..... 1,176 75
Sur risques de rivières..... 1,807 63
Total des pertes payées..... $110,732 56
Rabais et primes et annulations..... $5,208 04
Commissions..... 33,270 26
Salaires..... 22,764 00
Taxes et Licences..... 8,231 41
Dépenses de bureau et d'agences, appointements, loyer, impressions, frais judiciaires, &c..... 20,045 99
Dépenses..... $202,252 46
A déduire :
Primes non acquises $64,974 60
Primes ajustées et non ajustées..... 25,000 00
89,974 60
Pertes..... $91,987 86

ACTIF.

Argent en caisse..... $ 52,253 21
Prêts (1892 bons de la Nlle-Orléans 6 pc $121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans 6 pc..... 11,500 00
$200,000 Bons à Prime de la Nlle-Orléans 6 pc..... 195,260 00
$95,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 pc..... 92,250 00
10 actions Germania Ins'ce Co. Primes en voie de recouvrement..... 1,150 00
Primes sur typographie..... 91,545 00
Effets de valeur à recouvrer..... 17,750 00
Primes à recouvrer..... 4,972 26
Meubles et installations de bureau..... 3,500 00
$669,850 21

PASSIF.

Capital autorisé..... $800,000 00
Dividendes non réclamés..... 2,225 00
Réservé pour primes non expirées 53,974 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées..... 25,000 00
$880,213 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans, Lmc.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :
Primes sur risques de..... $219,892 66
Primes maritimes..... 1,773 92
Primes des rivières..... 3,353 33
Total des primes..... $225,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890..... 44,164 67
Total..... $269,192 53
A ajouter : Intérêts, profits et pertes..... $36,804 50
Moins salaires et dépenses générales..... 13,941 71— 22,862 79
Fonds de surplus..... 21,490 63
Total..... $313,545 95
Pertes payées :
Sur risques de feu..... $91,271 06
Sur risques maritimes..... 2,551 55
Sur risques de rivières..... 4,963 53
$98,786 99
Réassurances..... 37,996 19
Primes remises et commissions..... 55,326 18
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et semblables..... 13,496 17
$204,605 53
Profits bruts..... $108,940 42
Réservé
Pour primes non expirées..... $44,350 20
Dividende 1 0/0 de Janvier 1891..... 13,063 64
Dividende 5 0/0 de Juillet 1891..... 10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892..... 10,000 00
Fonds de surplus, 1891..... 21,490 63—98,903 85
Profits nets..... $10,036 57

ACTIF

Billets pour primes..... $127 15
Primes en voie de collection..... 38,715 73
Prêts sur nantissement..... 5,275 00
Prêts sur hypothèques..... 6,467 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à prime..... 99,162 99
Stocks de banque, d'assurances et autres..... 84,021 00
Bons 1ères hypothèque, Weekering..... 5,000 00
Propriétés foncières..... 66,814 64
Meubles de bureau et accessoires.. 4,913 14
Argent comptant et en banque..... 96,266 63
$350,206 06

PASSIF.

Capital autorisé..... $200,000 00
Fonds de surplus..... 21,490 63
Réservé pour primes non expirées 44,350 20
Réservé pour pertes non payées ou en incendie..... 13,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892..... 10,000 00
$288,903 64

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

H. ZURBRIER, Président.
J. HASELOCKER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de DIX (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le capital payé pendant le terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZURBRIER, J. B. METTEY,
J. J. WECKERLING, A. G. RICKS,
J. HASELOCKER, GUS LIEBELLER
L. GRUNEWALD, JOHN G. MOLL,
FRANK VATTER, D. BERNHARDT,
J. H. MERILH, M. WONDERBANK,
J. J. LANGLEE, EMIL WEBER,
P. W. DIELMANN, A. TRIESEN.
17 janv—20t

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp

SEIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1890 :

Primes reçues pour risques d'incendie..... $ 79,860 71
Ajouter : primes non acquises pour 1891..... 20,006 67
$ 99,867 38
A déduire :
Portes par les incendies..... $30,545 24
Remises..... 6,649 52
Primes remboursées..... 6,240 99
Commissions et courtage..... 3,305 02
Dépenses, générales, loyer, accessoires et imprévu..... 15,865 34
$ 52,556 71
$47,180 67

Réservé pour portes non ajustées..... 6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour l'année 1891..... 19,915 20
Dix pour cent réservé sur le stock pour l'année..... 14,852 26
Au fonds de réserve..... 6,285 11
$ 47,180 67

ACTIF.

Billets à échoir pour primes..... $ 1,331 10
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques..... 175,061 82
Billets à recevoir..... 1,875 43
Propriétés foncières..... 12,000 00
Argent en banque et comptant..... 41,886 71
Intérêts et dividendes..... 42,772 15
Meubles de bureau et accessoires.. 5,181 98
$280,458 01

PASSIF.

Capital autorisé..... $150,000 00
Fonds de surplus..... 6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour l'année 1890..... 19,915 20
Intérêts et dividendes..... 107,532 81
Balance de réserve et surplus..... 126,458 01

L'exposé ci-dessus est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

H. ZURBRIER, Président.
J. HASELOCKER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, 21e jour de janvier 1892.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.
A l'une séance du Conseil de Direction, tenu ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT sur demande.
L. F. MARKS, Président.
OTTO TICHAR, Vice-Président.
B. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

L. F. Herbert,	A. H. Isaacson.
Oscar Blake,	I. M. Marks,
P. Dumas,	J. H. Steward,
H. Ellermann,	Jacob Seiss,
Jos. Everett,	J. H. Schierman,
P. Fitzpatrick,	Otto Tichar,
John Fitzpatrick,	George Soniat
C. Taylor Gaudet,	

Silon—4 dim

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUELE 144me JOUR D'AVRIL 1893, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine pour un période n'en à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant ces différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipage, passagers et chargements, seront soumis à la juridiction des officiers de la QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, et venant de ports américains interlopeurs ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements sur vants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports qui l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de temps en temps, viennent, sont infectés ; et d'où arrivent qui ne sont pas dans la dernière classe, chelés ou quelque autre maladie infectieuse et contagieuse, ou navires qui, pendant le trajet, ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection avant d'être admis à la station quarantenaire du Mississippi, sauf le cas où ils n'auront eu aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse à bord pendant la traversée.

Les navires de la 2e classe seront soumis à la désinfection avant d'être admis à la station quarantenaire du Mississippi, sauf le cas où ils n'auront eu aucun cas de maladie infectieuse ou contagieuse à bord pendant la traversée.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire sera satisfaisante, seront, après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires de police et désinfection du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

Ce navires de la seconde et de la troisième classe devront aussi se conformer à la première classe à la sanitation maritime, avec détention de quarantaine de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire intérieure, pour y être désinfectés et y subir une détention de cinq jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire intérieure, pour y être désinfectés et y subir une détention de cinq jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complète.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou supposés d'être infectés de choléra ou de peste vérole, ou qui pins tard pourront être déclarés tels, seront soumis à la quarantaine maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Tous les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième et quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, seront soumis à la juridiction des stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mat. Galpin, T. Michoels, Gouverneur de l'Etat de la susdite, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation, déclarant par la présente que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, sont par la présente requis de voir à la rigoureuse exécution des règlements embrassés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder à la punition de toutes telles violations des dits règlements et des lois quelconques maintenues de l'Etat.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 15me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent soixième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. MICHOLLS.
Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouvernement :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de quarantaine :

1. Les navires devront être dégueillés, autant que possible, pendant la saison de la quarantaine, de tous les objets, tels que literie, de toute, de rideaux et autres matières de ce genre nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en cuivre.

2. Les navires faisant le service des ports très infectés devront autant que possible, avoir pour agent ou capitaine des personnes connaissant ce qu'il en coûte à la quarantaine.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se déportent autant que possible de bagages superflus et d'encombrants par l'une ou l'autre de ces deux routes, et de faire désinfecter le reste à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas ayant dans leurs effets des matelas, draps, couvertures et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. On devra porter le plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et hardes des passagers, et à la police générale à bord. Les manières ou habitudes malpropres ou répugnantes des gens chinois ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

5. Les capitaines de navires devront, avant d'arriver à la station quarantenaire intérieure, pour y être désinfectés et y faire leur quarantaine, se mettre en personnel le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou supposés d'être infectés de choléra ou de peste vérole, ou qui plus tard pourront être déclarés tels, seront soumis à la quarantaine maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Tous les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième et quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, seront soumis à la juridiction des stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mat. Galpin, T. Michoels, Gouverneur de l'Etat de la susdite, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation, déclarant par la présente que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, sont par la présente requis de voir à la rigoureuse exécution des règlements embrassés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder à la punition de toutes telles violations des dits règlements et des lois quelconques maintenues de l'Etat.

Donné sous mon signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 15me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent soixième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. MICHOLLS.
Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouvernement :
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat.

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

For ,annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

For annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Entièrement dévoué aux intérêts des populations d'origine de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 30 novembre 1892.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine.....$14,308,756 00 $1,334,992 00
Même temps la semaine dernière..... 10,946,975 00 1,023,656 00

Mouvement des Banques.

MONTANT. — Souverains Victoria, $4 850 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doubles espagnols, $15 40 à 15 60; 20-pesetas espagnols, $3 70, et léger intérêt; 5 francs, 97@97½; argent mexicain 72@73 par oz; dollars mexicains, 64@66; cois péruviens, 50@51½; pesos chiliens, 60@61½; argent anglais, $4 86@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 86@4 90; billets de la Banque de France, 19¼@19¾.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—Ledemande continue bonne, mais comme la montant est p ns considérable les taux sont un peu plus faciles.

Taux exceptionnel..... —@—
De à..... —@—
Taux ordinaire..... 6@7
De à..... 5@6
Papier hypothécaire..... —@—

New-York—Taux de call reposé 5½ 0/0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; escompte 97½ pour l'argent, 97 ex les pour l'argent de janvier; U.S. 4's ——
Paris—Kentes—99 25.
Argent en Angleterre (par or fin) — Londres 39¼; New York 86, Nlle-Orléans ——

CHANGE.

RHINCHAMPS—95
LE STERLING est stable.
Commercial (60 jours)..... 482½@484
Traites de banques (60 jours)..... 485½
Traites de banques (demande)..... ——
France de commerce (60 jours)...5 20
Traites de banques (60 jours)....5 18¾
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de banques par
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.

20 actions N O Brewing Ass..... 26
16 actions du Carrollton R R Co..... 141½
15 actions du Carrollton R R Co..... 142
$5,000 Louisiana 4's [Old]..... 97⅝
$5,000 Louisiana 4's [Old]..... 97¾

Appel de 2 P. M.

20 actions N O Brewing Ass..... 26¼
15 actions N O Brewing Ass..... 26½
$11,000 Louisiana 4's [Old]..... 97¾
$15,000 Louisiana 4's [Old]..... 97

Après l'appel de 2 P. M.

18 actions de Crescent City R R Co..... 107

ACTIONS ET SONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur par	Offre	Demande
American National	100	126	130
Bank of Commerce	100	18½	18¾
Canal & Banking Co	100	161	164
Citizens'	100	93½	94
Germania National	100	——	280
Germania Savings	100	——	——
Hibernia National	100	206	220
Louisiana National	100	——	——
Metropolitan	100	176	190
National	100	99½	100
N. O. National	100	720	800
People's	100	101	——
Union National	100	——	——
Union National	100	157½	159
Whitney National	100	——	——
Southern National	100	107	109
Traders'	100	——	102
N. O. Co-operative B'k'g Ass.	20	20	24

Compagnies d'assurance.

Crescent Ins	100	——	——
Firemen's	50	4½	10
Germania Ins. Co	100	——	——
Home Ins	100	87½	——
Home Mutual	100	93	——
Louisiana	50	75	——
Mechanics' and Traders'	100	93½	103½
New Orleans Ins. Ass	20	17	——
Orleans	100	116½	——
Southern Ins. Co	100	——	——
Teutonia	100	115	130

Obligations de fer urbaines.

Carrollton, R.R.	100	142½	143
Crescent City	100	103½	105
Canal and Claiborne	50	——	——
New Orleans City	100	147	148½
Orleans	50	65½	75
St-Charles Street	50	96	97½
Privilege on Carrollton R.R.	——	——	——

Actions de vapeurs.

G. G. Slaughterhouse	50	89½	45½
Jeff. Parish Slaughterhouse	100	——	——
Jefferson City Gas Light Co	100	70	75
Consolidated Gas Co	100	——	——
Louisiana Ice Mfg. Co	50	——	——
Mechanic's Cotton Ass	100	——	——
N. O. Gas Light Co	100	101	101½
N. O. Waterworks Co	100	93½	——
N. O. Brewing Ass	100	96	99½
N. O. Cold Storage Co	100	——	——
French Opera Association	250	——	——
Sugar Bowl Co	50	26	31
Louisiana Electric Light Co	100	——	——
Standard Gaslight Co	100	——	——
St. Martin's Oil Works	——	——	——
Board of Trade Ba Co. of Chicago	10	1½	3½
Pecky Cish	100	——	——
Cough & Bronchitis	——	——	——
Co. of La. Ass	——	——	——
Edison Elec. Illumin'g Co	——	——	——
Tchoupitoulas Ferment Co	——	——	——
Louisiana Ferment	100	——	——
Yazoo Transp	——	——	——
Orleans P. R. Co	10	——	——
Chemical Iron Mfg Co	——	——	——
Jackson Brewery	100	87½	91
Mort. Bd.			
C. C. Parishes Co	——	——	——
Independent Oil Works	——	——	——
Perkins Insurance	——	——	——
Perkins Fruit & Cake Co	——	——	——
Louisiana Furniture Co	——	——	——
Southern Athletic Club	——	——	——
Jockey Club Real Estate	——	——	——
N. O. & North Eastern RR	——	——	——
Independent Cotton Oil Bonds	——	——	——
Cons. Oil Deb	——	——	——
Washington Artillery bonds	——	——	——
Algiers Imp. Ass. 1st Mort.	——	——	——
Gen. Mort.	——	——	——

Bons divers.

Old Louisiana 6's	——	96½	97½
New Louisiana 6's	——	97	97½

Bons de ville.

Premium	——	184	186
Premium drawn coupons	——	205	——
Privilege on Premium	——	——	——
City 6's	——	108	——
Consolidated 6's, Crescents	——	——	——
Extended 6's, Consol	——	106½	106½
Extended 6's, Consol, Crescents	——	105½	106½
Extended 6's, R R	——	108½	——
Extended 6's, S. B.	——	——	——
Extended 6's, Waterworks	——	——	——
Extended 6's, Police	——	——	——
City 6 per cent certificates	——	——	——
City 6 per cent consolidated	——	102½	103
City 7's, old	——	——	——
City 7's, new	——	106½	——
City 7's, various	——	——	——
Hospital Trading	——	——	——
Hospital Reg. Gen	——	——	——

Bons divers.

Consol Bonds 6's	——	——	——
C. St. L. & N. O. R. R. bonds	——	——	——
C. St. L. & N. O. R. R. Co	——	——	——
Jackson R. R. 1st mort. gen	——	——	——
Jackson R. R. 2d mort. Cons	——	——	——
Ocean Springs Stock	——	——	——
Board of Trade Stock	——	——	——
Cotton Exchange Stock	——	——	——
Mech. Dealers and Lumb. R.	——	——	——
Sugar Exchange	——	——	——
Morgan's L. and T. R. R. 7's	100	126	130
Morgan's L. and T. R. R. 6's	——	114½	117
New Orleans Gas Light	——	——	——
Natchez, Jackson & Col. R. R.	——	——	——
Orleans City R.R. 1st	——	——	——
Orleans City R.R. 2d	——	——	——
N. O. City Railroad Co. mort.	——	127	——
Carrollton R.R. Co. R.R.	——	——	——
Carrollton R.R. Co. mort.	——	——	——
Carrollton R.R. Co. mort. (1893)	——	——	——
Carrollton R.R. Co. mort. (1908